

## Les Foulées agonacoises prennent de l'élan

L'association des Foulées agonacoises a tenu son assemblée générale le 30 novembre dans la salle des associations d'Agonac. 27 adhérents ont participé de même que Bernadette Luquain, adjointe au maire.

La présidente a présenté le rapport moral de l'année 2021 qui a toutefois rassemblé 33 adhérents au cours des sorties sur Agonac et les communes voisines.

### Une association active contre les maladies

Comme les autres années, l'association était présente à la journée Vaincre La Mucoviscidose, organisée le 26 septembre, et à celle d'Octobre Rose, le 15 octobre. Les adhérents ont dû par ailleurs faire une croix sur leur participation au marché de Noël qui, bien que prévu le 12 décembre, a été annulé.

C'est ensuite Christian Mazy, trésorier de l'association, qui a pris la parole pour dresser le



**L'association a déjà mis au programme quelques manifestations durant le premier trimestre 2022.** PHOTO DR

bilan financier. Les cotisations annuelles restent inchangées soit 20 € en individuel et 30 € en couple. Malgré la crise sanitaire, l'association des Foulées Agonacoises a déjà prévu quelques sorties durant le premier trimestre 2022.

Pour rappel, les randonnées ont lieu le mardi à 9 heures, le jeudi

à 14 heures l'hiver - 9 heures l'été - et le départ est donné devant la salle des fêtes d'Agonac. Cette assemblée générale a pris fin avec l'élection du bureau. L'ensemble des membres a été réélu : Chantal Brajot (présidente), Christian Mazy (trésorier), Agnès Buis et Nadine Augustin (secrétaires).